

TERME DE REFERENCE

POUR LA CONCEPTION ET L'ANIMATION DES SESSIONS DE FORMATION A DESTINATION DES FUTURES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS DES MIGRANTS RESSORTISSANTS DES PAYS TIERS.

CETTE PRESTATION S'INSCRIT DANS LE CADRE D'UN PROJET « TERRITORIALISATION DES POLITIQUES MIGRATOIRES »
DANS LA REGION DE SOUSS MASSA-MAROC APPUYE PAR LE PROGRAMME PRIM

PUBLICATION : 3 FEVRIER 2022

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 13 FEVRIER 2022

1. CONTEXTE

➤ **Présentation de « Migrations & Développement »**

L'association franco-marocaine « Migrations & Développement » (M&D), créée dans les années 1980 dans le Sud de la France par des militants associatifs marocains et français, est partie prenante de l'histoire de la migration en France et au Maroc depuis près de 40 ans.

M&D a accompagné les mutations de ce phénomène social ici et là-bas, ainsi que les évolutions institutionnelles politiques publiques. En Europe, avec l'appui aux actions de migrants pour le développement de leur région d'origine. Au Maroc, dans le soutien aux projets de développement local dans l'Atlas marocain. M&D s'engage à valoriser les migrants, acteurs de développement local en soutenant les diasporas dans leur lien au territoire et en s'ouvrant aujourd'hui sur l'immigration au Maroc pour une meilleure intégration dans la société locale.

Notre ambition **est de soutenir l'autonomie des populations dans le choix de vivre et de travailler dans leurs territoires, de le quitter ou d'y revenir**, en demeurant ouvertes sur l'Autre.

➤ **Cadrage de la prestation de la formation**

En 2020, M&D s'engage, à travers le projet " **Territorialisation Des Politiques migratoires dans la région Souss Massa**", à décliner la Stratégie Nationale en faveur des Marocains Résidents à l'étranger (SNMRE) et la Stratégie Nationale d'immigration et d'Asile (SNIA). Ainsi, dans ce cadre il est notamment prévu **d'appuyer les ressortissants des pays pour s'organiser en association et soutien aux associations existantes (renforcement des capacités, appui dans la mise en place des activités...)**.

La région de Souss Massa est devenue peu à peu une terre d'accueil pour les ressortissants des pays tiers. Alors que jadis les séjours étaient de courtes durées, Il est observé depuis quelques temps, une immigration de résidence des ressortissants des pays tiers, en situation administrative régulière et irrégulière. La recherche de travail dans les fermes, la douceur du climat de la région, les études, etc., sont les diverses raisons qui les attirent beaucoup à s'installer. A cela s'ajoute la nouvelle trajectoire migratoire qui s'est développée dans le Sud.

L'augmentation de cette population fait naître des besoins individuels croissants mais aussi collectifs, notamment les droits communs tel que la santé, l'éducation, l'emploi, la protection des femmes et des enfants, l'insertion professionnelle etc.

C'est dans ce sens que le Maroc a lancé en 2014 une politique globale relative aux questions d'immigration et d'asile, suivant une approche humanitaire conforme à ses engagements internationaux et respectueuse des droits des immigrés. Depuis, de nombreux projets ont été lancés pour apporter l'assistance de proximité et conseils aux populations migrantes et faciliter leur intégration et permettre ainsi leur contribution au développement du Maroc.

Cependant, quoique plusieurs dispositifs d'intégration des Ressortissants des Pays Tiers ont été mis en place et adoptés par l'Etat, ils ne sont ni connus, ni promus auprès de la population migrante, ce qui limite leur intégration. De plus, il n'existe presque pas de structures ou associations des ressortissants des pays tiers dans la région pour faire valoir leurs droits.

C'est pourquoi, Migrations & Développement intervient auprès des ressortissants des pays tiers en les sensibilisant sur leurs droits et services sociaux. Mais en même temps l'équipe de M&D apporte un soutien en terme de structuration et organisation des communautés des migrants installés ce qui nécessite un renforcement de capacités et compétences notamment en terme de management et gouvernance des associations.

2. OBJECTIF ET CONTENU DE LA FORMATION

Afin de mener à bien cette formation, deux grandes étapes marquent cette demande :

- **Conception des modules de formation sur les thèmes détaillés plus bas,**
- **Animation des formations à partir desdits modules, auprès du public cible, 20 personnes migrantes subsahariens de la région SM, futurs dirigeants d'association.**

✓ **Conception des modules de formation**

Il s'agit de concevoir 2 modules de formation dont les thèmes sont les suivants :

1^{er} module « cadre juridique et processus de création au Maroc »

Objectif :

- Apporter aux participant.e.s des connaissances sur cadre juridique de la création des associations Maroc ;
- Outiller les participants en connaissances et éléments sur les différentes étapes de création d'une association ;
- accompagner les associations à développer leur statuts et règlement intérieur.

Contenu :

- cadre juridique national, définition d'association, principes et caractéristiques ;
- processus de création d'association : les statuts, le règlement intérieur
- structuration et organisation d'association : l'assemblée générale, le bureau dirigeant, les droits et obligations

- 2^{ème} module « Gouvernance et gestion des associations »

Objectif :

- discuter avec les participant.e.s le concept d'un projet ASSOCIATIF, définition d'une stratégie d'intervention.
- outiller les participant.e.s en outils et mécanismes de communication internes et externes d'une association.

Outiller les participant.e.s en matière de techniques de gestion et les doter d'outils leur permettant de tenir à bien la gestion efficace des associations

Contenus :

- Les processus de planification stratégique des associations,
- La communication et les techniques de communication interne et externes,
- Les techniques de gestion administrative des associations.

✓ Résultats de la formation.

1. Les migrants ressortissants des pays tiers maîtrisent le processus d'élaborer un projet associatif
2. les migrants ressortissants des pays tiers sont en capacité de développer un projet d'un statut de l'association
3. Les participant.e.s ont amélioré leur connaissances en matière de communication interne et externe d'une association

3. METHODOLOGIE :

Le/la consultant.e doit impérativement adapter la formation selon chaque type de bénéficiaire. L'approche et la démarche andragogique devront être privilégiées. La formation devra utiliser des présentations théoriques et des exercices pratiques afin de traiter des concepts-clés.

La démarche pédagogique privilégiera l'autonomisation et le développement des capacités des participantes à poser des actions concrètes pour susciter l'appropriation et la co-construction des outils et démarches.

4. CALENDRIER ET LIVRABLES

Le formateur devrait assurer deux modules de formations de 3 jours dans la Région Souss Massa, le déroulement sera défini en fonction des disponibilités des participants, elles seront étalées sur une période allant de février à mars 2022.

1^{er} module « Etape pour la création d'une association au Maroc »	26-27 Février 2022 5 Mars 2022
2^{ème} module « Gestion d'une association »	6-12-13 Mars

Le déroulement des sessions de formation devra être réalisé en présentiel dans la région de Souss Massa.

✓ **Livrables.**

Les livrables prévus dans le cadre de la conduite de cette mission sont repris comme suit :

- Livrable 1 : Note méthodologique et offre financier.
- Livrable 2 : Dispositif et outils pédagogiques de la formation,
- Livrable3 : Rapports de chaque session de formation, indiquant d'évaluation à chaud des participants.
- Livrable4: Note synthétique d'appréciation de l'ensemble de mission et les recommandations
- Livrable 5 : Supports de formation pour les participants

5. PROFIL DU FORMATEUR

Les consultants/formateurs.rices doivent avoir les qualifications suivantes :

- Un diplôme supérieur (minimum Master ou équivalent) dans l'un des domaines suivants : sociologie, droit, genre et autre discipline jugée pertinente pour cette formation ;
- Expérience confirmée de 7 ans minimum dans les domaines de la migration, les droits humains et les questions sociales publiques ;
- Une expérience confirmée de 7 ans minimum dans l'animation d'ateliers de formation dans le domaine de la promotion des droits de la femme, de la parité et de l'égalité ;
- Une connaissance maîtrisée de cadre juridique marocaine sur la création/gestion d'une association au Maroc
- Une maîtrise de la langue française et de la langue arabe.
- Une maîtrise des techniques de formation à distance « Partage- exercices »...

6. MODALITÉS FINANCIÈRES ET REMISE DES PROPOSITIONS

L'enveloppe budgétaire maximale disponible s'élève à 30.000 MAD TTC. Ainsi, la proposition du prestataire devra tenir compte de cette enveloppe et inclure tous les frais liés à l'exercice de la mission. L'offre financière devrait comprendre le taux journalier incluant l'ensemble des frais et charges liés à la réalisation de cette mission (honoraires, frais de déplacement, per-diem, etc...).

NB : la retenue de 30% à la source sera impliquée pour les formateurs et formatrices indépendant.es

✓ **Dossier de candidature**

Pour soumissionner, le consultant et/ou les consultants/formateurs sont invités.es à fournir une offre technique et financière relatives à cette prestation. L'offre technique doit comprendre les éléments suivants :

- Une note méthodologique présentant la compréhension et l'interprétation des termes de référence et la justification des choix méthodologiques et pédagogiques ;
- Les CV des formateurs.rices indiquant les diplômes et les expériences et précisant toute référence pertinente à des prestations similaires menées en lien avec la thématique de cette formation ;
- Un planning de réalisation détaillé reprenant l'ensemble des étapes de déroulement de la session comprenant 20 participants-es.



Les soumissions doivent être envoyées par mail à jihane.maher@migdev.org et emmanuel.niyokwizigira@migdev.org avant le **13 FEVRIER 2022**. Merci de mentionner en objet : **Conception et Animation de sessions de formation sur la création d'une association.**

N.B : Seuls les candidats retenus seront contactés.